

Étudiant sans papiers, comment régulariser ma situation ?

Par abdeg, le 15/02/2010 à 15:28

Bonjour,

bon voila je suis en France depuis 7ans et demi j'ai fait une école préparatoire ensuite j'ai intégré une école d'ingénieur ou j'ai échoué, je me suis réorienté vers une licence que j'ai ratée 2 fois. Au moment de demander le titre de séjour on m'avait prévenu que si je ne réussissais pas on n'allait pas me l'accorder , malheureusement je n'ai pas réussi mais je suis quand même resté en France, j'ai refait ma licence à la fin de l'année je suis passé au master mais en conditionnelle, je viens de valider ma licence ce mois ci donc je voudrais savoir qu'elle sont mes chances pour qu'on m'accorde le titre de sejour sachant que j'ai deja engagé un avocat mon dossier est deja passé au tribunale :

la première fois le verdict était négatif puisque j'avais pas de licence la deuxième (l'appel) même verdict

la je compte faire un deuxième appel donc est ce que mes chances sont grandes pour enfin sortir de cet état "de misère"